

**Compte rendu de SUD Education Calvados
au Comité Technique Spécial Départemental
du lundi 9 novembre 2020**

Présent-es pour l'administration : Le DASEN, l'IEN adjoint et la secrétaire générale.

Présent-es pour les organisations syndicales : CGT, FSU, SGEN-CFDT, UNSA et SUD Éducation.

Déclarations liminaires de la FSU, du SGEN-CFDT et de SUD Éducation (voir par ailleurs).

Toutes les déclarations font état d'un fort sentiment de colère des collègues sur les conditions de rentrée, sur la communication du ministre et de l'institution lors de cette période.

Suite à ces trois déclarations, le DASEN s'exprime au nom de l'institution sur le décès de notre collègue.

Il s'exprime ensuite sur le protocole sanitaire renforcé qui s'applique depuis novembre et ajoute un mot ensuite sur la situation des personnes qui seraient considérées comme vulnérables (rien de nouveau, se référer au décret du 5 mai dernier pour la liste des personnes vulnérables). A ce sujet, un courrier de la RH est parti à destination des IEN le 4 novembre dernier.

Les derniers PV sont adoptés à l'unanimité sauf vote de SUD (NPPV) puisque nous n'étions pas présent-es lors des deux CTSD du 7 avril dernier.

Rappel de la nouvelle période des évaluations CP du 18 au 29 janvier prochain.

Sur le point à l'ordre du jour du bilan de rentrée : 53 673 élèves soit 1210 de moins que l'année passée dans les écoles publiques.

8 775 élèves dans les 37 établissements privés sous contrat du 1^{er} degré.

Les mesures développées à la rentrée :

- Continuité de la mise en place du dispositif 100 % en GS CP CE1 en REP REP+ et dans les écoles ciblées.
- Limitation des effectifs à 24 dans les classes de CP.
- Pas de fermeture dans les écoles situées dans des communes de moins de 5 000 habitants.
- Implantation de deux emplois à l'IME APAI et implantation d'un dispositif UP2A.

Dans les écoles, le nombre moyen d'élèves par classe (E/C) diminue, même si les conditions d'exercices et les conditions d'enseignement restent dégradées dans de nombreux endroits.

Total pour cette rentrée = 45 ouvertures et 34 fermetures de postes dont 8 postes de brigades.

4 fusions d'écoles impliquant 4 fermetures d'écoles= il en reste 348 sur le département.

Questions de la FSU sur la suppression des 8 brigades impliquant une tension en cette rentrée; sur la situation d'Hérouville-Saint-Clair (baisse des effectifs non prévue) ; sur les problèmes de lisibilité des tableaux, sur le nb de dispositifs non mis en place en cette rentrée notamment à Hérouville-St-Clair (HSC).

Questions du SGEN-CFDT sur les dispositifs et sur la situation d'HSC.

Question de l'UNSA sur l'utilisation et le positionnement des brigades lors de la période1.

Questions de SUD :

Comment expliquez-vous l'annonce extrêmement tardive de la formation à destination des AESH qui s'est déroulée lors des premiers jours des dernières vacances ? Nous ne pouvons pas croire qu'une telle formation ne soit pas prévue plusieurs semaines à l'avance. Pour ces personnels, nous demandons à ce qu'aucune sanction ni retenue sur salaire ne soit prise à leur rencontre en cas d'absence sur cette période et que ces personnels puissent être avertis bien en amont de ces temps de formation.

Par ailleurs, nous profitons de cette question pour réitérer notre opposition aux formations organisées hors du temps scolaire qui engendrent une extension du temps de travail sans rémunération supplémentaire et des frais de garde d'enfants et de déplacement sans prise en charge.

Actuellement, il y a 4 unités UP2A, or, il semble qu'il y ait d'autres besoins, notamment sur le bocage virois. Actuellement, il y a 20 élèves allophones dans le 2nd degré et une dizaine dans le 1^{er} degré. Il est urgent de débloquent des moyens pour les accueillir dans de bonnes conditions. Actuellement, une enseignante certifiée FLE a été sollicitée pour faire 3 heures en supplément de son service. Pourquoi aucun moyen n'est débloquent sur ce bassin sachant qu'il y a un CADA (développer) et donc des enfants allophones à scolariser et ce pour un moment ? Quelles sont les décisions pour l'avenir sur cette question ?

Dans les documents du CTSD , il est impossible de savoir si un dispositif ULIS est présent dans une école lorsque le directeur et la directrice est déchargée à temps plein. Peut-on avoir la liste des écoles disposant d'un ou plusieurs dispositifs ULIS et pour lesquelles les directeurs et directrices ont déjà une décharge complète?

Des écoles connaissent en septembre 2020, des moyennes d'effectifs dépassant les 25 élèves par classes. Ces moyennes élevées sont d'autant plus incompréhensibles lorsqu'elles accueillent un dispositif d'ULIS comme à l'école de Ouistreham, celle de Bretteville sur Laize ou de Soliers. Cette année, l'académie du Calvados respectera-t-elle la loi n° 2019-791 du 26 juillet 2019 pour une « école de la confiance » en comptabilisant les effectifs des dispositifs ULIS?

Réponse de administration sur ces différentes questions (ou non réponse...)

Pression sur les brigades = en ce moment pas de démarrage de remplacement sur le poste principal c'est à dire celui des formations institutionnelles. Il n'existe pour le moment pas de réel problème dans la gestion des remplacements. Une période a été particulièrement critique : du jeudi 10 au 21 septembre. Sur cette période, la gestion peu claire des cas contacts a entraîné des difficultés dans la gestion du remplacement.

Pour le moment pas trop de problème, souvent un problème de distance. Si bcp trop loin on ne remplace pas. Quelques problèmes de communication sur l'absence des collègues.

Exemple pour la semaine passée :

Lundi 2 nov = 0 absence non remplacée

mardi = 1 absence non remplacée

jeudi 7 nov = 7 absences non remplacées

vendredi = 8,5 absences non remplacées.

En début d'année, les indications données par les IEN ont permis de placer les brigadier-es. Ce sont les choix des IEN qui ont permis le placement des brigadier-es, avant le retour des avenants des projets d'écoles ! Quelques réajustements ensuite avec pour but aussi de limiter les déplacements trop importants des brigadier-es. Pour le moment, puisque pas de formation et probablement cela pendant toute la période 2, les brigadier-es pourront être utilisé-es pour alléger les directeurs-trices.

Sur les tableaux et leur lisibilité = amélioration des tableaux prévue pour l'année prochaine.

Sur les RASED : pas de suppressions mais 4 postes qui restent vacants et cela depuis deux ans.

Sur les ULIS : les élèves sont comptabilisé-es sur les effectifs globaux mais pas dans les effectifs de leur classe, mais ils sont comptabilisé-es dans les documents et donc respect de la législation.

Sur HSC = perte d'élèves = 160. En discussion avec la mairie pour affiner les explications.

Sur la formation des AESH : partage le constat et vont faire le nécessaire pour s'organiser plus en amont afin que cela ne se reproduise plus.

Par ailleurs les masques transparents sont arrivés et vont être distribués.

UP2A : La situation de Vire est suivie de très près. Des moyens ont été donnés pour entamer le travail. *Une ouverture d'une UP2A est prévue au LP Mermoz à Vire.*

Une présentation sur la situation dans le second degré est ensuite faite. Cela ne suscite pas véritablement de débats.

La dernière question, sur le nombre de fermetures de classes, d'écoles et d'établissements est nettement plus tendue. Après des témoignages de fermetures de classes, le DASEN exprime la version officielle d'aucune fermeture puisque celle-ci doit être précédée d'un arrêté préfectoral or il n'y a eu aucun arrêté de ce type.

Après plusieurs interventions notamment de SUD, il est demandé le nombre d'évictions complètes d'élèves d'une même classe. Il faut donc parler d'éviction totale d'une classe et non de fermeture !

Pas de chiffres sur les classes mais des données individuelles :

1 012 élèves en situation d'éviction sur la période 1. On ne peut connaître ni la durée ni le nombre de classes touchées...

On a l'impression d'une hypocrisie et d'une omerta complète sur cette question...

Fin de séance.